

# MAIRIE DE DRAGUIGNAN

DÉPARTEMENT



DU VAR

## DECISION MUNICIPALE N° 18 - 0.21

**OBJET : Acquisition d'un véhicule** - Marché à procédure adaptée n° 18.018 (articles 27 et 34 du décret n° 2016-360 en date du 25 mars 2016)

**Richard STRAMBIO, Maire de la Ville de Draguignan,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2122.22 alinéa 4 ;

Vu le décret n° 2016-360 en date du 25 mars 2016, et notamment son article 27 ;

Vu la délibération n° 2014-023 en date du 17 avril 2014, modifiée par les délibérations n° 2014-125 en date du 10 octobre 2014, n° 2014-173 en date du 23 décembre 2014, n° 2015-155 en date du 12 novembre 2015 et n° 2017-111 en date du 12 juillet 2017, par lesquelles le Conseil Municipal a délégué sans aucune réserve à son Maire et pour la durée de son mandat une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant dès lors l'habilitation donnée au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés à hauteur du seuil de 500 000 € HT ;

Considérant le lancement d'une consultation selon la procédure adaptée (articles 27 et 34 du décret n° 2016-360 en date du 25 mars 2016), en vue de la passation d'un marché de fournitures et de services concernant l'acquisition d'un véhicule neuf ;

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 8 janvier 2018 au BOAMP et sur le Moniteur (article 34 du décret portant réglementation des marchés publics) et mis en ligne sur le site internet de la commune le même jour ainsi que sur la plateforme de dématérialisation ;

Considérant que les critères pondérés d'attribution du marché annoncé dans ledit avis, sont les suivants :

Prix du véhicule :	60 %
Caractéristiques techniques :	20 %
Performance en matière de protection de l'environnement :	10 %
Délai de livraison :	10 %

Considérant que douze sociétés ont retiré le dossier de consultation, et que trois d'entre-elles ont remis une offre avant les date et heure limites de réception, soit le 30 janvier 2018 à 12 h 00,

Considérant l'agrément de ces trois sociétés ;

Considérant les analyses des offres faites suivant la procédure prévue au règlement de consultation par le service compétent, pour déterminer si celles-ci sont conformes et répondent aux caractéristiques du marché, après application des critères énoncés ci-dessus, pour déterminer l'offre la mieux-disante ;

## DECIDE

Article 1<sup>er</sup> :

Le marché relatif à l'acquisition d'un véhicule neuf est passé avec la société Bacchi Bouteille Citroën Draguignan sise 160, Avenue du Général de Gaulle 83300 Draguignan et signé aux conditions financières stipulées ci-dessous.

Article 2 :

Le montant du marché est de 17866,26 € TTC.  
Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2018.

Article 3 :

La durée du marché court de la date de la notification du marché jusqu'à la date effective de livraison et de mise en service du véhicule, à partir de laquelle, sous réserve d'admission, démarre le délai de garantie. Le délai de livraison (y compris éventuelles périodes de fermeture des fournisseurs) et de mise en service des véhicules est fixé à 20 jours.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Principale Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 5 :

La présente décision sera inscrite au Registre des Décisions Municipales.

*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision et rappelle, conformément aux dispositions de l'article R. 421.1 du Code de justice administrative, qu'elle peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité.*

Draguignan, Le - 2 FEV, 2018

RICHARD STRAMBIO



*Richard Strambio*  
MAIRE DE DRAGUIGNAN